

CENTRALE DES
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES
OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Sex, après la station de benzine à gauche. Téléphone (027) 21416.

Achats - Ventes - Echanges

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
—
Location de
coffres-forts
dès Fr. 15.—
par an

P 805 S

Editorial

VACANCES

par
Guy Zwissig



président
du
Parti radical
démocratique
valaisan

LES mois de juin et d'août ne sont guère propices aux dissertations philosophiques ou politiques.

Nous estimons pour notre part, qu'il est nécessaire pour tous et chacun, de retrouver pendant quelques semaines, dans une ambiance nouvelle, en dehors de nos occupations habituelles, un mode, un genre de vie différent qui permet en quelque sorte à l'être de se délasser.

Sur le plan de la politique valaisanne, cette étape est bienvenue de tous. En effet, que ce soit nos collaborateurs, nos députés, tous méritent ce répit, après l'étude du problème, particulièrement important de l'avenir du canton.

Le comité central et le comité directeur viennent de s'accorder une pause aoûtienne après des délibérations extrêmement importantes.

Cela ne veut pas dire que la vie du parti ne continue pas.

Bien au contraire, chacun a reçu des missions particulières à accomplir. Le programme de la rentrée est particulièrement chargé.

Nous invitons d'ores et déjà nos militants à réserver les dates des 15 septembre 1970, pour la convention radicale à Riddes et celle du 17 et 18 octobre 1970 pour le colloque radical à Super-Crans.

Ces deux manifestations constituent pour le parti une phase décisive.

En effet lors de la convention, le programme du parti pour les prochaines élections fédérales, cantonales et communales sera défini de façon précise en présence des plus hautes autorités radicales suisses.

Les sections politiques, leur comité, se doivent donc au cours de ce mois d'août de réfléchir à ces problèmes qui sont aussi bien les leurs que les nôtres.

EST dans cette optique, certains que chacun aura à cœur d'analyser la situation politique du Valais et de se reposer, que nous espérons que ce temps de réflexion sera bénéfique pour le parti et le pays valaisan.

Il n'y a donc pas de vacances en politique.

Cela est normal, car assumer des responsabilités, c'est être disponible en tout temps.

Que ce mois d'août soit bienvenu pour tous.

C'est le vœu que le Parti radical valaisan forme à ses fidèles lecteurs en leur disant «bonnes vacances».

Maître Guy Zwissig,
président du PRDV.

RÉPONSE à une question écrite

La pratique de la question écrite est très utilisée par les députés, lors de chaque session du Grand Conseil. Le gouvernement répond par écrit à ces questions. C'est le cas pour celle posée par M. le député Rossier concernant les lectures licencieuses. La réponse a été donnée par M. Arthur Bender, chef du Département de justice et police et de la santé et nous en donnons le texte intégral :

En date du 26 juin écoulé, le député Eugène Rossier, de Troistorrens, a déposé la question écrite suivante :

« L'invasion généralisée par les moyens d'information sociale d'une production immorale, licencieuse et pornographique de plus en plus provocante a pour résultat :

- de perturber la vie familiale des enfants et adolescents et l'éducation normale auxquelles ils ont droit selon la loi et la morale ;
- d'accroître le nombre des jeunes révoltés, des jeunes associés et des jeunes délinquants ;
- de mettre en danger les institutions fondamentales du pays et de provoquer en définitive la dissolution progressive des familles. »

M. Rossier demandait au Conseil d'Etat si les autorités cantonales et fédérales envisagent une législation appropriée pour lutter efficacement contre des pratiques prônées aujourd'hui dans certains pays et pour exercer une surveillance stricte sur l'importation, la vente et la circulation de ces publications néfastes.

Après avoir pris connaissance de cette question très pertinente, le Conseil d'Etat a chargé le Département

de justice, police et de la santé publique d'y répondre comme suit :

« Vous demandez aux autorités fédérales et cantonales d'envisager la mise sur pied d'une législation apte à lutter efficacement contre la littérature immorale et pornographique. Pour se faire une idée des solutions à prendre dans ce domaine, il convient d'examiner brièvement le droit actuellement en vigueur et les conditions dans lesquelles se pose le problème de l'élaboration de nouvelles dispositions légales.

DE LEGE LATA
(Droit en vigueur)

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

Le CPS prévoit des dispositions visant les publications obscènes (art. 204) ainsi que la mise en danger de mineurs par des images ou écrits immoraux (art. 212).

Ces dispositions sont restées pratiquement lettre morte, en raison — il faut bien le constater — du fait que les juges qui doivent les appliquer mettent peu d'empressement à donner suite aux dénonciations ayant trait à des publications que le bon sens con-

sidère comme immorales, voire obscènes. C'est donc avant tout à l'hésitation des autorités chargées d'appliquer le droit pénal, c'est-à-dire des tribunaux, qu'on doit l'état actuel des choses. On a du mal à comprendre cette attitude lorsqu'on pense à la rigueur avec laquelle sont punis les atteintes à la propriété ainsi que d'autres délits, notamment en matière de circulation.

Indépendamment des dispositions du CPS, le droit fédéral connaît certaines prescriptions de droit administratif ayant trait aux publications immorales. Il s'agit de mesures relevant de la législation douanière et postale et prévoyant la confiscation, l'interdiction d'expédier et la destruction des envois de nature immorale.

Les articles 36 al. 4 de la loi fédérale sur les douanes et 55 de son règlement d'exécution prévoient, par exemple, que l'administration des douanes doit séquestrer les publications et objets immoraux. Dans la pratique, toutefois, ce contrôle n'a qu'un caractère superficiel. La douane ne vérifie pas tous les envois. Elle n'examine pas le contenu de tous les imprimés, mais se borne à retenir les ouvrages dont le titre paraît annoncer un contenu obscène. En fait, l'administration des douanes n'est pas en mesure d'opérer un contrôle serré à la frontière, car elle ne dispose ni du temps, ni du personnel nécessaires pour effectuer ce travail de vérification. Preuve en est l'afflux grandissant dans notre pays d'une littérature pornographique de provenance étrangère.

En matière postale, il existe également des dispositions, visant à empêcher l'envoi d'écrits ou d'objets portant atteinte aux mœurs. Citons l'art. 49 de la convention postale universelle de 1947 qui interdit l'acheminement par la poste d'objets obscènes ou contraires aux bonnes mœurs. Mentionnons les art. 6 al. 3, 25 al. 1 de la loi fédérale sur le service des postes et 58 de l'ordonnance selon laquelle la poste ne doit pas acheminer des envois contenant des signes ou des mots contraires aux bonnes mœurs.

Mais le contrôle qui peut être opéré selon ces prescriptions est aussi

aléatoire. Aucune vérification n'est possible en ce qui concerne les envois sous pli fermé. Ceux-ci jouissent du secret postal garanti par la Constitution et ne sauraient, de ce fait, être séquestrés que s'il pouvait être établi de façon certaine et sans violation du secret postal que le contenu en est interdit.

Quant aux imprimés sous pli ouvert, leur contenu n'est pas soumis à une vérification générale, mais à de simples sondages. Une censure systématique des imprimés est exclue. Elle ne serait d'ailleurs guère compatible avec le système d'exploitation des PTT et le manque actuel de personnel. Comment juger, d'autre part, ce qui est scabreux ou ne l'est pas ? La compétence des fonctionnaires postaux à cet égard serait fréquemment critiquée, voire contestée.

La possibilité d'apporter un frein à la vente de publications immorales dans les kiosques de gare existe aussi. Les contrats que la direction générale des CFF conclut avec les entreprises responsables de ces kiosques contiennent en effet une clause selon laquelle il est interdit d'exposer et de vendre dans les kiosques de gare des ouvrages et des images de caractère immoral. Cette clause est généralement bien observée.

En résumé, les dispositions actuellement en vigueur sur le plan fédéral devraient en principe permettre d'enrayer l'afflux de publications nuisibles. Si tel n'est malheureusement pas le cas, cela est dû moins au droit en vigueur qu'à une application déficiente et malaisée des dispositions édictées.

Si l'on veut vraiment empêcher le déferlement de la littérature pornographique dans notre pays, il faut attaquer le mal à la racine, en intensifiant le contrôle de l'importation et en développant les mesures qui peuvent être prises dans le domaine des PTT et des CFF. On obtiendrait déjà un certain résultat en refusant ou en confisquant systématiquement à la frontière les envois provenant de certaines maisons dont la liste serait établie par les autorités. Nous sommes persuadés qu'un contrôle sérieux et consciencieux à la frontière, même s'il devait entraîner un accroissement du nombre des fonctionnaires des douanes, se justifierait déjà pour des motifs tenant à la protection de l'intérêt public. Car il est inadmissible que tous les efforts éducatifs des parents, de l'école et de l'Eglise soient remis en question par l'avalanche de littérature immorale et criminelle qui envahit notre pays.

UN SOURIRE DE VACANCES !

Le sourire de Josiane...



Josiane Rey, la chanteuse de Crans-sur-Sierre, prépare un nouveau disque et son sourire en dit long sur le succès de ses disques précédents.

Cette fois, le plaisir de la nouveauté pourra être complété par celui de la bonne action. En effet, il s'agit d'un disque Terre des Hommes, édité à l'intention de l'entente mal-

heureuse. La jeune chanteuse, qui a écourté son séjour aux Etats-Unis pour raisons médicales, a voulu participer à la grande action de bienfaisance entreprise ces temps pour Terre des Hommes.

Le disque peut être commandé, pour le prix de 7 francs à Terre des Hommes, Valais, 1870 Monthey.

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

Conduire avant l'âge...

Le cours actuellement organisé par l'ACS à Martigny, qui suit celui d'Andermatt et qui précède ceux de Lungern du 16 au 29 août, et de Tenero, du 6 au 19 septembre, pose le problème de la conduite des véhicules automobiles par les jeunes.

On sait que des postulats sont actuellement à l'étude et qu'ils demandent le report de l'attribution du permis de conduire de 18 à 20-21 ans. Les assurances demandent des franchises importantes lorsque les propriétaires des véhicules sont des jeunes gens.

Malgré cela, l'ACS organise des cours pour jeunes de 16 à 18 ans. Elle a raison parce que cela permet aux futurs conducteurs de se familiariser avec les véhicules, avec les règles de la circulation et de mieux se préparer à l'auto-école.

Il est encore prématuré de porter un jugement sur l'efficacité de ces cours car il faudra suivre les participants dans la vie, lorsqu'ils auront obtenu leur vrai permis, pour connaître des résultats qui seront très certainement positifs. De plus, les efforts entrepris dans le but d'éviter des accidents doivent tous être appuyés. Et les cours ACS contribueront à cette lutte contre les drames de la route.

Il faut espérer que ces premières expériences, réparties un peu dans toute la Suisse, se multiplieront encore plus et que les diverses sections cantonales suivront l'exemple montré par l'administration centrale. Pour cela, les maisons qui soutiennent ces cours devront, elles aussi, appuyer les efforts des sections et elles le feront certainement car tout le monde souhaite leur pleine et entière réussite.

Robert H. G.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à Pully/Vd

ÉCOLE TAMÉ SION

Imm. « Eden-Sex »
Rue du Sex No 21

Direction : B. Premoselli

Tél. (027) 2 23 05 (Ecole) - (027) 2 40 55 (appartement)

Non-réponse : (027) 8 78 42

Mayens-de-Riddes

A partir du 7 septembre 1970

nouveaux

Cours de commerce complet
Cours d'administration
Cours de secrétariat
Cours de sténodactylo
Cours de langues étrangères
(Français - Allemand - Italien - Anglais)
Cours de préparation aux examens
d'admission PTT - CCP - DOUANES - CFF

— Sections pour élèves avancés et débutants —
Durée des cours : 6 à 10 mois - 35 heures-semaine
DIPLOMES OU CERTIFICATS

● Placement des élèves par les soins de l'Ecole ●

Nouveaux locaux

- Tranquillité et confort
- Ambiance sympathique

Classes modernes, complètement insonorisées

RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS - INSCRIPTIONS
auprès de la direction de l'Ecole.

P 36-2205

OCCASIONS

à vendre

VOLVO 144 1970
VOLVO 121 1970
AUSTIN Maxi 1970
VOLVO 145 Combi 1969

Prix intéressant
Facilités de paiement

BRUTTIN Frères

NOËS (027) 5 03 47 SIERRE (027) 5 07 20

Agence AUSTIN et VOLVO

36-2830

BÂCHES

pour camions
et entreprises

CONFECTION ET RÉPARATIONS

Paul GRANDCHAMP

MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
av. Grand-Saint-Bernard

P 2631

Abonnez-vous

au
Confédéré

Tonneaux pour fruits

avec portelles, toutes contenances.
Tonnellerie 65
Angehrn, 1009 Pully
Tél. (021) 28 10 05.

Toutes vos annonces par PUBLICITAS

LA SOURCE, laiterie, magasin d'alimentation, MARTIGNY

demande pour son magasin central

Une vendeuse
Une gérante
Une vendeuse à la demi-journée

Tél. (026) 2 22 72 - (027) 2 56 97.

36-5812



L'annonce, reflet vivant du marché

Corbillards
automobiles
Cercueils
Couronnes



TRANSPORTS INTERNATIONAUX INCINÉRATION
POMPES FUNÈBRES **MARC CHAPPOT**
MARTIGNY-VILLE Tél. (026) 2 24 13 et 2 26 86

Domicile : « Les Messageries »
Atelier : Rue d'Octodure
Magasins : Place du Midi

C 1010

PARIS ou LONDRES ?

Qui ne désirerait pas connaître de plus près ces deux grandes capitales ?

Au printemps et en automne, ces deux villes ont un attrait authentique tout particulier. C'est l'époque propice pour nos

SECRÉTAIRES

de commencer un stage, allant jusqu'à une année dans les sociétés du groupe Sulzer de ces villes.

Si vous appréciez la valeur de cette chance téléphonez aux numéros

(052) 81 36 18 M. SCHOCH

(052) 81 36 29 M. MEMBREZ

6668a

SULZER FRÈRES

Société anonyme

8401 Winterthur

BRASSERIE DU CARDINAL
Martigny
cherche

chauffeur - livreur

possédant permis D.

Bon salaire.

Caisse de retraite.

Tél. (026) 2 19 34.

36-4804

noir/blanc **TV & couleur**
RADIO - HI - FI
LOCATION - VENTE
ÉCHANGES - FACILITES
Réparations toutes marques

SONS et IMAGES SA

MARTIGNY (026) 2 20 88

MONTHEY (025) 4 30 30

elna lotus
M. WITSCHARD

Martigny - Rue de l'Eglise P 7601 S

Des prix-discount
au Bourg...

dans les robes
manteaux
et pantalons ville pour dames

FRIBERG Confection-nouveautés
MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 2 28 20

MÉMENTO DU JOUR

MONTHEY

Pharmacie de service :
Raboud 4 23 02
Médecin de service : Se renseigner au (025) 4 28 32 ou 4 11 92
Hôpital régional : visites tous les jours de 14 à 16 h (025) 4 31 31
Dancing Treize-Etoiles ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service :
Gaillard (025) 3 62 17
Médecin de service :
S'adresser à la clinique Saint-Amé (025) 3 62 12

MARTIGNY

Pharmacie de service :
Boissard 2 27 96
seulement pour les ordonnances urgentes
Service médical :
Se renseigner au No (026) 2 26 05
Manoir de Martigny, exposition artistique dans le cadre du « Valais du vin », Jusqu'au 11 octobre.

SION

Pharmacie de service :
De Quay 2 10 16
Chirurgien de garde :
Dr Morand 2 18 12
Ambulance police municipale de Sion : (027) 2 10 14
Hôpital régional (027) 3 71 71
Heures de visites : tous les jours de 13 h. à 15 h. 30
Service dentaire d'urgence :
Appelez le No 11
Pouponnière de la Maternité (027) 2 15 66
Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h. 30.
Service officiel du dépannage du 08 pour mille : Jérémie Mabillard, Sion (027) 2 38 50 et 2 23 95
Dancing La Matze Dès 21 heures
Dave Lee et quintette Lundi fermeture hebdomadaire
Dancing Le Galton : Sextuor Revival Band Prague

SIERRE

Pharmacie de service :
De Chastonay 5 14 33
Médecin de service : Se renseigner au (027) 5 06 21 et 5 07 03
Hôpital d'arrondissement (027) 5 06 21

Heures de visites semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Clinique Sainte-Claire (027) 5 07 03

Heures de visites semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
La Locanda, cabaret dansant, de 20 h. 30 à 2 heures. Entrée libre

Cinemas

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 2 août - 18 ans révolus
Un tout nouveau « western » prodigieux !
LE DERNIER JOUR DE LA COLÈRE
avec Giuliano Gemma et Lee van Cleef

MICHEL - Fully

Ce soir jeudi - 18 ans révolus
Un film « dur » avec Paul Newman
LUKE LA MAIN FROIDE
Dès vendredi 31
MINI-FESTIVAL D'ÉTÉ

ÉTOILE - Martigny

FESTIVAL D'ÉTÉ
Ce soir à 20 et 22 h. - 18 ans révolus
Soirée « américaine »
LA FUREUR DE VIVRE
de Nicholas Ray, avec James Dean

NE MASSACREZ PAS NOTRE LANGUE

Non, non et non, on n'écrit pas « pull-motor », on écrit « pulmotor », à moins que vous ne réussissiez à convaincre l'Académie qui jusqu'ici s'est contentée d'écrire « pulmonaire »... On n'est pas absolument contre le français, mais il y a des limites.

stop vacances

A PROPOS DE SOLEIL !

Vis-à-vis du soleil, notre comportement a totalement changé en 50 ans ; au début du siècle, la peau des élégantes devait rester blanche et tout un arsenal d'ombrelles, de parasols, de chapeaux était destiné à protéger des rayons du soleil ; en 1970, le goût de la peau colorée pour ne pas dire noire, est devenu tel, que le soleil lui-même ne suffit plus à cette tâche et que l'on a recours à des substances colorantes. Nous ne parlerons pas des conséquences du soleil sur la santé, cependant... amies lectrices, un nez ou un dos cramoisi par le soleil est-ce un succès esthétique ? Une peau de visagé craquelée, noircie et ridée... est-ce un idéal raisonnable ?

beautérama

POUR LA FRAICHEUR DE VOTRE TEINT

On a toujours empiriquement utilisé les fruits pour la santé et la beauté ; mais on connaît maintenant leurs composants ; on sait pourquoi et comment chacun exerce une action propre qui complète leurs vertus communes ; vous pouvez donc choisir ceux qui vous conviendront le mieux.

En lotion : chaque matin mélangez un peu de jus de fruit et de lait cru ou d'eau pure par moitié ; baignez le visage, laissez en contact quelques minutes, puis rincez.

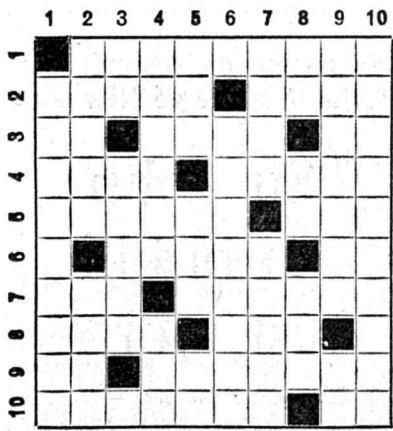
En masque : chaque semaine appliquez la pulpe réduite en bouillie homogène avec les doigts sur une gaze, ou le jus au pinceau ou au coton ; deux ou trois couches ? Gardez une vingtaine de minutes, rincez à l'eau douce.

trop sérieux s'abstenir

Une vieille fille est d'une pudibonderie excessive. Elle exaspère sa bonne qui ne partage pas toujours l'opinion de sa maîtresse sur certains sujets. Ce matin-là, ouvrant la porte du salon, la prude Mademoiselle demande :

- Germaine ! Est-ce que le canari a pris son bain ?
— Oui Mademoiselle ! grogne la servante. Vous pouvez entrer...

mots croisés



HORIZONTALLEMENT

1. Lecture habituelle. — 2. Très bien ! Blanc, chacun le connaît. — 3. Cours élémentaire. Le bas du registre. Petit cube. — 4. A son Gardon. Singe les poètes. — 5. Moutarde noire. Femme d'Athamas. — 6. Fait éclater. Linguales. — 7. Nom de deux chaînes de montagnes. Fameux peintre italien. — 8. Dialecte gaélique. Rien ne l'ébranle. — 9. Divinité. Grosse noisette. — 10. Passée d'un bief dans l'autre. Des manières nullement originales

VERTICALEMENT

1. Petite camisole. — 2. Est sur le point de trouver. Se jette dans l'Isère. — 3. Bref roulement. Sage précaution. — 4. Elargir l'ouverture. Limpidité des pierres précieuses. — 5. Audacieuse prise de possession. Habille.

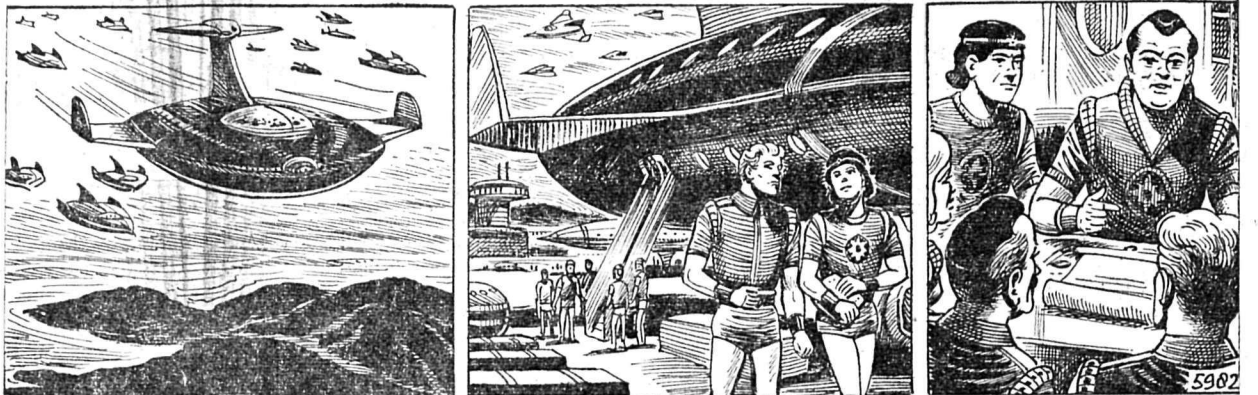
Initiales de l'auteur de « Madame Sans-Gêne ». — 6. Affalée à l'aide de cordages le long d'un plan incliné. — 7. Qualité d'une chose. Ornement sacerdotal. — 8. Belle qui devient bête. Note. Adverbe. — 9. A cannelures ornées de torsades. Sans effets — 10. Stimulées.

SOLUTION DE MERCREDI

Horizontalement : 1. Honoraires. — 2. Endiable. — 3. Mü. Sis. Pic. — 4. Fi. Ovins. — 5. Soufflets. — 6. Tri. Our. Or. — 7. Antre. Tôle. — 8. Se. Onc. Sep. — 9. Enouées. Nu. — 10. Tressaute.

Verticalement : 1. Hémostase. — 2. ONU. Ornet. — 3. ND. Fuit. Or. — 4. Oisif. Roue. — 5. Rai. Foënes. — 6. Absolu. Ces. — 7. Il. Vert. Sa. — 8. Répit. Os. — 9. Insolent. — 10. Secs. Repue.

PILOTE TEMPÊTE



Après quelques heures de vol l'escadre atteignit la côte ouest du continent d'Argol, et l'on aperçut bientôt les tours de Shastar. L'atterrissage se passa avec la précision d'un chronomètre sur l'aérodrome moins animé que d'habitude, où, sur la partie réservée aux vaisseaux spatiaux, l'on attendait le retour de l'amiral Vuldun avec sa flotte interstellaire. Pilote Tempête marchait sur la plate-forme à côté de son ami Shor Nun et essayait de lui remonter le moral car celui-ci était descendu au-dessous de zéro, et de lui redonner courage. « Mais ne le fais

pas de reproches. Val Marlan est juste et compréhensif, et toujours loyal envers toi. D'ailleurs tu as fait ce que tu as pu. Zorin et Drago ont encore une fois eu de la chance ». Shor Nun hochait la tête et dit d'un ton railleur : « Va donc le premier raconter ça au grand patron ! » Mais il se faisait du souci pour rien, Val Marlan se montra très compréhensif : « Que Markad soit débarrassée de ces deux là, c'est déjà quelque chose ! » conclut le président.

ALBERT-JEAN

FEUILLETON

BELLES DU SUD

Collection Scarlett SEPE

15

Le sergent contempla avec sympathie ce petit visage crispé où la bouche s'efforçait de sourire, tandis que Cathleen se rapprochait, sournoisement, de la fenêtre entrouverte au fond du vestibule.

« Elle va avoir de la peine ! C'est dommage ! » pensa Hawkins.

Sur l'ordre de Mlle Walker, une domestique de couleur introduisit les deux policiers dans le salon, tandis que Cathleen se rapprochait, sournoisement, de la fenêtre entrouverte au fond du vestibule.

Dehors, un des cavaliers surveillait les chevaux, tandis que les sous-ordres de Hawkins, l'arme au bras, cernaient le bungalow.

A cette vue, le cœur de Cathleen se serra, car la présence des policiers autour de Bois-Corail constituait à ses yeux une profanation intolérable.

Un escalier intérieur s'amorçait, face à la porte du salon. Mais, à l'instant que Cathleen se disposait à le gravir, Gary parut sur le palier du premier étage.

Il descendit, d'un pas saccadé, les marches de marbre noir et, lorsqu'il se retrouva à la hauteur de sa sœur, il la regarda fixement. Puis il posa son index sur ses lèvres, et Cathleen inclina le front, en signe d'assentiment.

— Tu as fait entrer ces messieurs au salon ? demanda Gary à haute voix.

— Oui ! répondit Cathleen... Et je leur ai dit que tu allais venir.

Tous deux, à cet instant, avaient l'air de jouer une comédie, sur une scène et devant un auditoire invisible ; mais la sueur leur coulait entre les épaules, et une goutte de sang perlait à la lèvre mordue de la jeune fille.

Debout, l'oreille collé contre la porte, le sergent Hawkins surveillait le dialogue du frère et de la sœur. Durant quelques secondes, il guetta une phrase équivoque, un mot révélateur. Mais son attente fut déçue, et il dut se rejeter en arrière, lorsque Gary poussa la porte du salon.

Vous désirez me voir, messieurs ?

Walker parlait d'une voix assourdie, où le policier décela un tremblement à peine perceptible.

— Veuillez vous asseoir, continua le maître du logis.

Et, lorsque les trois hommes se furent installés sur des fauteuils, autour du guéridon central :

— Où vous trouviez-vous, hier soir, entre onze heures et minuit ? demanda le sergent, brusquement, à son hôte.

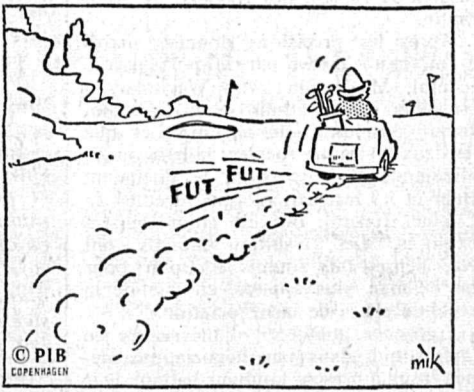
Celui-ci répliqua, avec le plus grand calme :

— Je n'ai aucune raison de vous cacher mes faits et gestes. J'étais sorti.

— Vous n'avez pas répondu à ma question ! observa le sergent... Je vous demande où vous vous trouviez à cette heure-là.

— Sur la route de Tallahassee.

LES AVENTURES DE FERDINAND



PIB

mik

